

Discours de Léon XIV sur l'Europe, centre Schuman, Metz

par Léon XIV, Pape

*Monsieur le Président,
Monsieur le Cardinal,
Distinguées Autorités civiles et religieuses,
Mesdames et Messieurs,*

Je suis très heureux de me trouver ici, dans cette ville historique, carrefour au cœur du continent, pour une rencontre au titre évocateur : *Aux racines de l'Europe pour la paix et l'unité*. Je vous remercie pour les aimables paroles qui viennent de m'être adressées.

Le titre proposé s'inspire sans aucun doute de la figure du Vénérable Robert Schuman, auquel nous souhaitons aujourd'hui rendre un hommage particulier dans ce centre qui porte son nom, et surtout ici, en Moselle où il a longtemps vécu, où il repose et dont il a longtemps été le représentant à l'Assemblée Nationale. C'est de cette région avec ses tribulations, au XIX^e et au XX^e siècle, qu'il a puisé l'inspiration pour contribuer à façonner l'Europe d'aujourd'hui et de demain, à travers sa très célèbre Déclaration du 9 mai 1950. Celle-ci est à la fois point de départ et d'arrivée de son engagement pour la réconciliation et l'unité du continent européen, qui a marqué toute sa vie.

Nous voulons entreprendre aujourd'hui, par la pensée, un voyage qui commence aux racines de l'Europe, pour aboutir à son présent, et se tourner vers l'avenir. Et nous nous demandons de quelle manière Robert Schuman a été façonné par l'histoire de cette terre, dont il était le fils, et comment il a fondamentalement contribué à façonner l'Europe moderne, au point d'en être considéré comme un "Père fondateur".

Il est toujours difficile de donner une définition de l'Europe, tant pour le présent que pour le passé. L'Europe a progressivement pris conscience d'elle-même dans les périodes historiques de la civilisation hellénistique, de l'Empire romain, puis de la diffusion du christianisme, en intégrant, au fil du temps, de nouvelles cultures telles que, entre autres, les cultures germaniques et slaves ; jusqu'à englober des régions de plus en plus vastes.

L'Europe se comprend donc comme une réalité culturelle et historique avant même d'être une réalité géographique. Au fil des siècles, elle a pris de nouveaux contours et de nouvelles définitions, passant par des périodes de croissance, des

crises profondes, et de nouvelles renaissances. Une constante, que l'on peut discerner dans son long et tumultueux parcours historique, réside dans le fait que l'Europe s'est épanouie et a progressé lorsqu'elle a su tirer parti des aspects positifs de son passé, et les re-proposer sous des formes nouvelles et créatives grâce à la rencontre avec l'autre. La civilisation européenne est, en effet, également le fruit de rencontres séculaires, même si celles-ci n'ont pas toujours été faciles. Il suffit de penser à la présence de la culture arabe dans la péninsule ibérique, ou à la projection du "Vieux Continent" dans le "Nouveau monde", ce qui généra, parfois douloureusement, de nouvelles synthèses sur le continent américain.

Mais pour comprendre cette longue histoire, on ne peut passer sous silence un autre Père de l'Europe : [saint Benoît](#), que le saint [Pape Paul VI](#) a proclamé son Patron en 1964 [mille neuf cent soixante quatre], le qualifiant de « messager de paix, artisan de l'union, maître de civilisation ». [\[1\]](#) L'aide aux pauvres, aux malades, aux personnes âgées ; l'éducation des enfants et les universités ; les hôpitaux et la médecine ; l'architecture et l'ingénierie ; le développement des sciences ; le droit et l'organisation des villes et des États eux-mêmes : tant de choses, en Europe, ont été profondément influencées par [saint Benoît](#) et ses moines ! Sans ce terreau monastique, la civilisation européenne, telle que nous la connaissons, n'existerait pas. Ici, à Metz, grâce à l'œuvre, entre autres, de saint Chrodegang, se respira un esprit bénédictin de fraternité, de communion et de partage. C'est d'ici que le chant grégorien s'est répandu dans les territoires carolingiens, apportant harmonie et beauté à tout le continent.

On ne peut donc pas parler de l'Europe sans évoquer le christianisme. Robert Schuman en était lui-même conscient lorsqu'il affirmait : « Le christianisme a enseigné l'égalité de nature de tous les hommes, fils d'un même Dieu, rachetés par le même Christ, sans distinction de race, de couleur, de classe ou de profession. Il a fait reconnaître la dignité du travail et l'obligation pour tous de s'y soumettre. Il a reconnu la primauté des valeurs intérieures qui, seules, ennoblissent l'homme. La loi universelle de l'amour et de la charité a fait de tout homme notre prochain, et c'est sur elle que reposent depuis lors les relations sociales dans le monde chrétien ». [\[2\]](#)

Un autre Père fondateur de l'Europe contemporaine, Alcide De Gasperi, lui fait écho en mettant l'accent sur « l'héritage européen commun », [\[3\]](#) c'est-à-dire « cette morale unitaire qui exalte la figure et la responsabilité de la personne humaine, avec son élan de fraternité évangélique, son respect du droit hérité des anciens, son culte de la beauté affiné au fil des siècles, et sa volonté de vérité et de justice aiguisée par une expérience millénaire ». [\[4\]](#)

Loin d'être un critère confessionnel exclusif, [\[5\]](#) la référence à la dette de la culture européenne envers le christianisme permet de mieux comprendre combien l'ouverture au transcendant est toujours une dimension constitutive de la personne humaine et une source vivante de civilisation.

À cet égard, l'article 17 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne revêt une grande importance. Il encourage « un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les églises », tout « en respectant et ne préjugant pas du statut dont elles bénéficient » dans les États membres. La laïcité qui régit la vie des États n'implique pas seulement le caractère non confessionnel des institutions civiles, mais suppose une véritable collaboration entre les parties prenantes, ainsi que le respect, par les autorités étatiques et communautaires, de l'autonomie des Églises et la promotion de leur liberté d'organisation, d'expression et de culte.

Il s'agit de remonter à la source des valeurs qui constituent le fondement de la coexistence civile, à savoir « les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit » (Traité sur l'Union Européenne, Préambule).

Dans le contexte multiculturel d'aujourd'hui, l'affirmation de l'universalité de ces valeurs, essentielle pour sa survie, passe à la fois par une redécouverte de ses racines et par l'ouverture au dialogue avec l'autre.

Il s'agit d'une nécessité sociale et politique pour redécouvrir la place centrale de la personne humaine et donner une consistance réelle à des mots tels que liberté, démocratie, paix et unité. À cette fin, se révèle précieuse l'invitation du [Pape François](#) à apprécier la complexité de la réalité européenne dans toute la richesse de ses traditions et de ses sensibilités, en relevant « le défi d'une harmonie constructive, libérée d'hégémonies ». [\[6\]](#)

Ce double mouvement, de ressourcement et de dialogue, permettra également de retrouver un juste équilibre entre les droits eux-mêmes, ainsi qu'entre les droits et les devoirs, car – comme le rappelait toujours le [Pape François](#) – « au concept de droit, celui - aussi essentiel et complémentaire - de devoir, ne semble plus associé, de sorte qu'on finit par affirmer les droits individuels sans tenir compte que tout être humain est lié à un contexte social dans lequel ses droits et devoirs sont connexes à ceux des autres et au bien commun de la société elle-même ». [\[7\]](#)

L'Europe contemporaine, en effet, se trouve face à une nouvelle étape de sa longue histoire de rencontres, avec l'arrivée sur le continent de nombre d'hommes et de femmes fuyants les théâtres de guerre et de persécution, ou en recherche d'une vie meilleure loin de la pauvreté et de la misère.

Comme je l'ai dit lors de ma récente [visite aux îles Canaries, en Espagne](#) : « La dignité humaine exige des voies légales et sûres, le secours et l'assistance, la

coopération réelle contre les trafiquants, la protection effective des victimes, des processus sérieux d'accueil et d'intégration, et des politiques qui permettent à chaque personne de vivre dignement sur sa propre terre » (*Rencontre avec les structures d'accueil des migrants*).

Mais tout cela ne serait pas encore suffisant : accueillir une personne, c'est l'intégrer comme dans sa propre famille, en lui offrant la possibilité de développer ses talents, ses capacités et sa sensibilité, mais aussi d'entrer dans l'esprit de la maison. Il faut saisir la portée historique de ce qui est en train de se passer, c'est-à-dire une rencontre inédite entre peuples et cultures qui appelle à la redécouverte créative de nos racines et, en même temps, à une écoute attentive de l'autre. L'universalité des valeurs fondatrices de l'Europe nous assure que ce dialogue est possible, et qu'il pourra donner un fondement solide à nos sociétés, permettant d'œuvrer plus efficacement pour la paix et pour un monde réconcilié.

C'est précisément cette lucidité qui inspira des hommes comme Schuman pour surmonter l'opposition entre identités culturelles et pour donner naissance aux institutions européennes, au terme de l'immense tragédie de la Seconde Guerre mondiale qui avait mis en évidence combien le mal commis par l'homme est grand lorsqu'il estime ne rencontrer aucun obstacle à l'exercice de son pouvoir.

Robert Schuman, qui a connu des frontières en constante évolution, a contribué à jeter les bases d'une Europe consciente de l'urgence d'abattre les murs qui la déchiraient. Sa formation chrétienne lui a inculqué la valeur de l'égalité, sans distinction de race ou de classe sociale, et lui a enseigné la dignité du travail. La succession de différentes souverainetés nationales lui a inculqué l'importance du droit international et la valeur de la parole donnée. Ayant grandi dans un contexte où l'orgueil et l'esprit de revanche semblaient prévaloir, Schuman s'est engagé en faveur de la paix et de la fraternité entre les peuples qui, après s'être longtemps affrontés, reconnaissaient enfin qu'ils avaient besoin les uns des autres.

Quels sont donc les enseignements de Robert Schuman à l'Europe et au monde d'aujourd'hui ? Tout d'abord, un profond désir de paix. Aujourd'hui, malheureusement, la guerre a refait surface, même en Europe : un nouveau « massacre inutile », [8] qui fait chaque jour d'innombrables victimes civiles. Et aujourd'hui encore, comme en 1950 [mille neuf cent cinquante], les paroles contenues dans la Déclaration Schuman restent d'actualité : « La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien de relations pacifiques ». [9] Il est nécessaire de s'engager dans un dialogue patient, de faire preuve de courage dans la négociation et d'être prêt à sacrifier certaines positions pour le bien supérieur de la paix.

Certes, la recherche de la paix en Europe, tout comme dans le monde entier, ne doit pas être confondue avec un *irénisme naïf*. Au contraire, les paroles de Schuman sont plus que jamais d'actualité : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ». [10] Il faut toutefois se garder de l'illusion du réarmement. « Ce n'est pas un

hasard si les appels répétés à l'augmentation des dépenses militaires et les choix qui en découlent sont présentés par de nombreux gouvernants avec la justification du danger représenté par les autres » ([Message pour la 59^e Journée Mondiale de la Paix](#), 1^{er} janvier 2026). Favoriser la paix est une œuvre active. Aujourd'hui, il faut se demander si nous déployons réellement des "efforts créatifs" pour favoriser la paix mondiale, ou si nous cherchons simplement à "endiguer l'hémorragie de la guerre" et à mieux nous préparer à celles que nous supposons devoir encore venir.

L'Europe selon Schuman est un continent où l'on préfère dialoguer plutôt que s'affronter par les armes ; où l'on met en commun les ressources pour faire en sorte que « toute guerre [...] devienne non seulement impensable, mais matériellement impossible ». [\[11\]](#)

L'Europe selon Schuman repose sur le respect du *droit international* qui, contrairement aux droits nationaux, ne peut être imposé de force par un État, mais repose sur le principe universellement reconnu selon lequel *pacta sunt servanda*. Ce principe est précieusement conservé par la législation particulière de cette région, qui couvre aussi les relations entre l'État et l'Église catholique sur la base du Concordat de 1801 entre le Saint-Siège et la France, toujours en vigueur.

Le droit international et le *multilatéralisme* soulignent l'égalité effective des États dans leurs relations mutuelles et constituent le meilleur antidote à la volonté de domination, qui est à l'origine de tout conflit. Aujourd'hui, les relations humaines, et entre les États, sont de plus en plus barbares. La valeur de la parole donnée est méprisée ; on se vante plutôt du mensonge et de la tromperie. L'Europe peut mettre fin à cette spirale grâce au respect de l'autre qu'elle a su cultiver et préserver, puisqu'elle a largement démontré au cours des quatre-vingts dernières années qu'il est possible de faire valoir des opinions, des revendications et des intérêts divergents, en se rencontrant plutôt qu'en s'affrontant.

Schuman nous rappelle qu'il faut toujours faire preuve de *réalisme* et de *courage* : « L'Europe – affirmait-il – ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ». [\[12\]](#) Il ne faut jamais perdre confiance en notre capacité à progresser, même si les pas franchis sont parfois petits et presque imperceptibles. La prétention moderne d'"avoir tout, tout de suite" ne correspond pas à l'histoire et la culture européennes qui, au contraire, enseignent la valeur du temps et de la patience. C'est par de petits pas que l'on peut donner vie à cette solidarité effective qui implique que personne ne se sente abandonné ou oublié.

En vous livrant ces réflexions, je pense avant tout aux jeunes, appelés à construire l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Comme le faisait déjà remarquer Schuman : « Que cette idée d'une Europe réconciliée, unie et forte soit désormais le mot d'ordre pour les jeunes générations, désireuses de servir une humanité enfin affranchie de la haine et de la peur, qui réapprend, après de trop longs déchirements, la fraternité chrétienne ». [\[13\]](#)

Aux jeunes, je dis : ayez le courage de vivre de manière responsable la mission de construire la paix, dans votre cœur, dans vos relations, au sein de votre famille, dans les écoles et les universités, dans la vie de vos villes, de vos pays et de toute l'Europe.

Ne vous soumettez pas à la logique de la violence et de l'oppression.

Aimez la vie à chaque instant, et n'ayez pas peur de l'avenir !

N'ayez pas peur de fonder une famille, de mettre des enfants au monde, de défendre la dignité de toute personne, du premier instant dans le ventre de sa mère jusqu'à son dernier souffle.

N'ayez pas peur de travailler sans relâche au service du bien de vos communautés, y compris par l'engagement politique.

Soyez des bâtisseurs de communautés !

Et avec vous, l'Europe, solidement enracinée, continuera à s'épanouir et à inspirer le monde entier.

Que Dieu vous soutienne dans ces résolutions et qu'Il bénisse et protège l'Europe tout entière !

[\[1\]](#) St Paul VI, Lett. ap. [Pacis nuntius](#), 24 octobre 1964 : AAS 56 (1964), p. 965.

[\[2\]](#) R. Schuman, *Pour l'Europe*, Genève, 2010 ⁵, pp. 57-58.

[\[3\]](#) Cf. A. De Gasperi, *La nostra patria Europa. Discorso alla Conferenza Parlamentare Europea*, 21 aprile 1954, in: *Alcide De Gasperi e la politica internazionale*, Cinque Lune, Roma 1990, vol. III, pp. 437-440.

[\[4\]](#) *Ibid.*

[\[5\]](#) *Ibid.*

[\[6\]](#) [Discours au Conseil de l'Europe](#), 25 novembre 2014.

[7] François, [Discours au Parlement européen](#), 25 novembre 2014 : AAS 106 (2014), p. 997.

[8] Benoît XV, [Lettre aux chefs des peuples belligérants](#) (1er août 1917), 1^{er} août 1917 : p. 423. AAS IX (1917), p.417-420.

[9] *Déclaration Schuman*, Paris, 9 mai 1950.

[10] *Ibid.*

[11] *Ibid.*

[12] *Ibid.*

[13] R. Schuman, *Pour l'Europe*, op. cit., p. 46.

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr/textes-complementaires-du-magistere/498-discours-de-leon-xiv-sur-l-europe-centre-schuman-metz>